

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

T. LOUA

La clientèle des caisses d'épargne

Journal de la société statistique de Paris, tome 31 (1890), p. 361-363

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1890__31__361_0

© Société de statistique de Paris, 1890, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

LA CLIENTÈLE DES CAISSES D'ÉPARGNE.

Au 31 décembre 1888, date à laquelle s'arrête le dernier compte des Caisses d'épargne ordinaires, le stock des dépôts fait à ces caisses s'élevait à près de 2 milliards et demi de francs (2,495,367,793 fr. 15 c.) à répartir entre 5,361,908 déposants. Ce chiffre imposant dont la plus grande part est due à l'ancienne clientèle des caisses, tend, jusqu'à présent, à s'augmenter sans cesse, grâce à l'accession d'une clientèle nouvelle, qui s'aggrandit chaque année. C'est sur cette clientèle nouvelle que nous voudrions appeler un instant l'attention :

Grâce à un tableau rétrospectif qu'on a bien voulu nous communiquer et qui donne le relevé des comptes nouveaux depuis 1850 jusqu'à 1888, nous nous trouvons à même de faire, à ce sujet, quelques recherches qui nous paraissent de nature à intéresser le public ; nous avons voulu savoir, en effet, de quelle nature est la clientèle dont il s'agit, et comment elle se répartit entre les diverses classes de la population.

Grosso modo, le document officiel semble répondre directement à la question par une classification sommaire qu'on cherche actuellement à développer, mais qui peut néanmoins se ramener aux groupes ci-après : *ouvriers, domestiques, employés, militaires et marins, propriétaires, rentiers, titulaires de professions libérales, « individus sans profession », enfants mineurs* ; mais la part contributive de ces divers groupes ne peut être exprimée seulement par le nombre relatif des livrets qui leur est afférent. Pour avoir une idée précise de cette répartition, il est nécessaire de déterminer la population de chaque groupe particulier. C'est là ce que nous avons tenté.

L'opération ne laissait pas d'offrir certaines difficultés, consistant principalement dans les règles prescrites par l'Administration pour ranger les déposants nouveaux dans les diverses professions qui les concernent ; c'est ainsi, pour en donner un exemple, que les femmes mariées sont classées à leur profession quand elles en ont une, ou à la profession de leur mari, si elles sont simplement leur ménagère, et que, dans le cas où leur livret a été ouvert sans l'assistance du mari, elles sont inscrites dans la classe trop vaste, selon nous, des propriétaires, rentiers ou individus sans profession. D'autre part, certains enfants mineurs, qui peuvent avoir une profession distincte, sont rattachés à cette profession, tandis que la masse de ces enfants forme une catégorie tout à fait à part.

Rien n'indiquant, dans les tableaux officiels, dans quelle mesure s'opère la répartition des femmes et des enfants entre les divers groupes professionnels désignés, nous avons dû nous contenter d'évaluer en bloc la population correspondante à ces divers groupes, et nous devons dire que ce n'est pas sans peine que nous sommes arrivés au résultat désiré, par une étude consciencieuse des divers dénombrements :

Le chiffre de la population se trouvant ainsi établi, il suffit de le rapprocher de celui des livrets, pour arriver à des rapports qui seuls permettent d'obtenir des résultats plausibles, ce qui ne pouvait être fait par la méthode jusqu'ici suivie, où

il n'était tenu compte que des déposants nouveaux sans avoir égard à la population dont ils dépendent.

Formons d'abord ce tableau par l'année la plus récente des comptes, c'est-à-dire par 1888 :

LIVRETS NOUVEAUX PAR PROFESSION POUR 100 HABITANTS DE CHAQUE GROUPE.

GROUPES.	POPULATION,	LIVRETS.	LIVRETS par 1,000 habitants.
Ouvriers	6,250,000	125,089	20
Domestiques.	2,320,000	54,804	24
Employés	1,765,000	22,631	13
Militaires et marins.	465,000	7,229	15
Propriétaires, rentiers et indivi- dus sans profession.	7,750,000	122,870	16
Enfants mineurs	13,000,000	133,598	10
Totaux.	31,550,000	466,221	14,8

Il résulte de ce tableau qu'il y aurait environ 15 déposants nouveaux par 1,000 habitants. Dans les groupes professionnels, ce sont, comme on devait s'y attendre, les domestiques qui occupent le premier rang : nourris, logés chez leurs patrons, il leur est plus facile de disposer de leurs économies ; les ouvriers viennent ensuite, malgré les occasions nombreuses qu'ils trouvent de dépenser leur argent mal à propos. Ils sont suivis par les personnes qui sont réputées vivre de leurs revenus, mais qui n'en font pas moins à la Caisse d'épargne des placements momentanés.

Au dernier rang se trouvent les militaires et marins, les employés, et tout à fait au bas de l'échelle, les enfants mineurs.

On vient de voir que les livrets ouverts à de nouveaux déposants se sont élevés, en 1888, à 466,221. En y ajoutant 956 livrets, délivrés à des Sociétés et associations de diverse nature, on arrive au chiffre total de 467,177 livrets.

Passons maintenant au point le plus intéressant, en étudiant la marche comparative des livrets nouveaux depuis 1850. Nous aurions pu donner ce travail par année ; nous nous contenterons de le produire par période, en avertissant que nous avons laissé en dehors de nos calculs les années de la guerre, 1870 et 1871.

En voici le tableau :

LIVRETS NOUVEAUX PAR PROFESSION.

Moyenne annuelle par période.

PÉRIODES.	Ouvriers.	Domestiques.	Employés.	Militaires et marins.	Propriétaires, rentiers, sans profession.	Enfants mineurs.	TOTAL.
1850-1854.	51,296	29,623	8,694	9,916	42,170	25,685	167,384
1855-1859.	60,614	31,130	9,183	8,511	37,471	26,569	173,478
1860-1864.	79,429	38,375	11,488	9,123	52,110	37,924	228,449
1865-1869.	96,658	44,160	12,634	8,315	71,912	52,891	286,573
1872-1876.	88,397	39,254	12,397	7,072	70,413	83,234	300,767
1877-1881.	125,545	56,603	22,466	10,360	139,943	182,505	537,422
1882-1886.	129,867	55,290	21,778	8,729	121,553	146,489	483,706
1887. . .	112,829	51,231	20,180	6,755	111,497	127,906	430,398
1888. . .	125,089	54,804	22,631	7,229	122,870	133,598	466,221

Population approximative des groupes (millions d'habitants).

1850-1854 .	4,000	1,900	995	340	6,800	13,500	27,535
1855-1859 . .	4,500	1,950	1,000	345	6,900	13,400	28,095
1860-1864 . .	5,075	2,200	1,100	370	7,000	14,000	29,745
1865-1869 . .	6,086	2,204	1,188	374	7,100	14,100	31,052
1872-1876 . .	6,060	2,200	1,566	360	6,600	13,200	29,986
1877-1881 . .	6,100	2,400	1,712	410	7,300	13,150	31,072
1882-1886 . .	6,150	2,250	1,758	460	7,700	13,100	31,418
1887	6,200	2,300	1,760	462	7,720	13,090	31,532
1888	6,250	2,320	1,765	4655	7,750	13,200	31,550

En rapprochant les chiffres de ces deux tableaux terme à terme, on obtient en dernière analyse les rapports suivants, qui expriment le nombre des livrets nouveaux par 1,000 habitants de chaque groupe :

LIVRETS NOUVEAUX PAR 1,000 HABITANTS DE CHAQUE GROUPE.

PÉRIODES.	Ouvriers.	Domestiques.	Employés.	Militaires et marins.	Propriétaires, rentiers, sans profession	Enfants mineurs.	TOTAL.
—	—	—	—	—	—	—	—
1850-1854 . .	13	15	9	29	6	2	6,1
1855-1859 . .	13	16	9	25	5	2	6,2
1860-1864 . .	16	17	11	25	7	3	7,7
1865-1869 . .	19	20	12	22	10	4	9,5
1872-1876 . .	15	18	8	19	11	6	10,0
1877-1881 . .	21	24	13	25	19	14	17,3
1882-1886 . .	21	25	12	19	16	11	15,0
1887	18	22	11	15	15	9	13,6
1888	20	24	13	15	16	10	14,8

Le premier fait qui ressort de cette succession de rapports, c'est l'accroissement progressif de la clientèle des Caisses d'épargne; le mouvement ne s'est arrêté qu'à la suite du krach de 1882, mais pour reprendre, à la fin de cette crise, un nouvel élan. On remarquera, de plus, que l'arrêt produit par le krach a porté sur tous les groupes, sans exception.

La supériorité relative des domestiques sur les ouvriers s'est maintenue à toutes les périodes, c'est donc là un résultat qui confirme ce que nous avons dit plus haut. Les soldats et marins se font remarquer par leurs apports croissant jusqu'en 1870, ce qui tenait au montant considérable des primes allouées aux militaires réengagés et que ces derniers trouvaient commode de placer à la Caisse d'épargne. La part des enfants mineurs, d'abord très faible, s'accroît subitement dans la période 1877-1881, par suite de la création et du développement des Caisses d'épargne scolaires. On ne peut s'empêcher, enfin, de reconnaître que les rentiers ont recours de plus en plus à la Caisse d'épargne, qui leur paie leurs dépôts plus cher que les Banques ordinaires. Si, comme pour les autres groupes, un ralentissement s'est produit dans ces dépôts à la suite de la crise de 1882, cet arrêt n'a été que momentané.

En résumé, la situation des Caisses d'épargne semble être aussi prospère qu'on peut le désirer, et on peut voir que toutes les classes de la société contribuent à en assurer le succès (1).

(*Économiste français.*) T. LOUÀ.

(1) Cet article a été reproduit, avec commentaires à l'appui, par le *Journal des Caisses d'épargne*.